ou la garantie des crédits d'exportation, afin d'aider au développement des marchés d'exportation d'après-guerre pour les industries primaires et secondaires.

Avec la pleine conviction que fournir des matériaux à la cause commune n'est pas moins vital et pas moins un devoir que fournir des combattants, le Canada a adopté la loi d'aide mutuelle en mai 1943. Elle pourvoit à la distribution d'approvisionnements de guerre canadiens, y compris équipement de guerre, matières premières et vivres, aux Nations-Unies, sur la base du besoin stratégique, jusqu'à une valeur excédant de \$1,000,000,000 ce qui peut être payé. Au lieu d'agir par l'intermédiaire du Royaume-Uni, comme durant l'opération de la contribution précédente de \$1,000,000,000 placés au crédit de ce pays pour l'achat d'approvisionnements de guerre canadiens, le Canada négocie maintenant directement avec chacun des pays intéressés. Des accords ont été signés avec le Royaume-Uni, l'Australie, la Russie soviétique, la Chine et le Comité Français de la Libération Nationale. Les accords contiennent une promesse d'aide réciproque au Canada et un engagement mutuel à poursuivre les politiques économiques internationales destinées à atteindre les objectifs économiques définis dans la Charte de l'Atlantique et acceptés par toutes les Nations Unies.

Le fonds d'aide mutuelle pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 1945 est de \$800,000,000, qui comprennent la contribution canadienne au programme d'administration du secours et du rétablissement des Nations Unies.

Outre les engagements du Canada en vertu de l'aide mutuelle, depuis août 1942 un don mensuel de 15,000 tonnes de blé est fait à la Grèce. En novembre 1943, l'offre canadienne de 100,000 tonnes de blé pour soulager la famine de l'Inde est acceptée.

Dans le domaine international le Canada a commencé à prendre une place importante dans les affaires d'après-guerre. A la conférence de l'Administration du secours et du rétablissement des Nations-Unies en novembre 1943, le Canada fut élu président du Comité des Approvisionnements (le ministre-conseiller de l'ambas-sade canadienne à Washington a assumé la position) et membre du Comité pour l'Europe. Le Canada sera l'un des grands contributeurs de produits alimentaires, surtout de blé, pour le secours des contrées libérées de l'ennemi.

Le Canada a pris une part active à plusieurs conférences et dans plusieurs commissions destinées à coordonner les plans pour fournir des vivres et des approvisionnements aux Nations Unies. Le Canada était représenté à la conférence de l'Alimentation des Nations Unies en mai 1943, et un Canadien fut par la suite choisi comme président de la Commission intérimaire des Nations-Unies sur l'alimentation et l'agriculture.

Le 10 novembre 1942, le Canada devint membre titulaire de la Commission mixte de la production et des ressources, dont l'objet principal est de réunir les programmes de production du Royaume-Uni, des Etats-Unis et du Canada en un seul plan coordonné. En mars 1943, le Comité mixte de l'agriculture est établi par le Canada et les Etats-Unis. Le 29 octobre 1943, le Canada est admis comme membre titulaire de la Commission mixte des vivres. Le but de la Commission est l'utilisation organisée et prompte des ressources alimentaires des Nations Unies.

Au cours des deux dernières années une entente et une coopération étroites entre les trois grandes puissances, la Russie, les Etats-Unis et le Royaume-Uni, sont mises en œuvre à plusieurs conférences. En août 1943, le Canada reçoit le Premier Ministre Churchill et le Président Roosevelt à Québec pour leur sixième conférence de guerre. A cette conférence, des experts anglais, américains et cana-